

**COMMUNE HELPERKNAPP**  
**REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique du 7 mai 2020;

Publication et convocation des conseillers: 30 avril 2020

Présents: Conrad Frank, bourgmestre,  
Vosman Joske, Bisenius Jean-Claude, Noesen Henri, échevins  
Mangen Paul, Eicher-Karier Christiane, Mathekowitsch Jean-Claude, Ludwig  
Patrick, Gengler-Valmorbida Laurence, Erpelding Serge, conseillers

Absents (excusés) :Gieres-Deitz Sylvie (par procuration > Bisenius Jean-Claude),  
Baus Ben (par procuration > Conrad Frank) et  
Losch Gilles (par procuration > Vosman Joske), conseillers

Ordre du jour :

1. Décision sur la détermination de différentes salles communales en vue de tenir les séances du conseil communal en dehors de la mairie pendant la durée de la crise sanitaire COVID-19
2. Approbation de la modification ponctuelle de la partie graphique PAG « Rue de l'Attart » à Boevange/Attart
3. Décision sur le vote complémentaire au sujet du PAP « Rue de Mersch » à Hollenfels
4. Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain « An Uerbech » à Buschdorf
- 4A. Approbation d'un morcellement (2 lots) d'un terrain « Rue de Hollenfels » (C.R. 113) à Tuntange
- 4B. Approbation d'un morcellement (5 lots) d'un terrain « Route d'Arlon » (R.N. 8) à Brouch
- 4C. Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain « Route d'Arlon » (R.N. 8) à Brouch
- 4D. Approbation d'un morcellement (4 lots) d'un terrain à Brouch « Rue Am Zeep »
5. Approbation du devis supplémentaire définitif concernant le stand de tir avec clubhouse à Brouch
6. Avis sur le projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation 2019
7. Approbation du programme d'action annuel 2020 « SICONA-Centre »
8. Approbation d'une convention avec Monsieur Mondot Pol (SICONA-Centre
9. Avenant à la convention relative à la constitution du LEADER Lëtzebuerg West
10. Approbation de l'organisation scolaire rectifiée 2019/2020 et de l'avenant à la convention de Ecole de musique « UGDA »
11. Approbation provisoire du compte de gestion de l'exercice 2018

12. Approbation provisoire du compte administratif de l'exercice 2018
13. Prise de connaissance du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) 2020
14. Décision sur l'introduction de nouvelles modalités pour l'exercice du droit de préemption
15. Création d'un poste à 100% groupe de traitement C1, sous-groupe administratif
16. Création d'un poste à 100% de salarié communal à tâche manuelle
17. Nomination d'un délégué communal au « SICONA-Centre »
18. Désignation d'un délégué communal à l'égalité
19. Décision d'allocation d'une indemnité spéciale
20. Approbation de la démission du secrétaire communal

**Point de l'ordre du jour : 1**

**Objet : Décision sur la détermination de différentes salles communales en vue de tenir les séances du conseil communal en dehors de la mairie pendant la durée de la crise sanitaire COVID-19**

Le conseil communal,

décide unanimement

de désigner les salles suivantes appropriées en vue de tenir les séances du conseil communal pendant la durée de la crise sanitaire COVID-19, ceci notamment pour permettre aux élus de respecter les distances interpersonnelles pratiquées actuellement :

-Koschteschbau à Tuntange

-Veräinsbau à Tuntange

-Festsall Scheier à Buschdorf

-Sall Lëtschert à Boevange/Attert

---

**Point de l'ordre du jour : 2**

**Objet : Approbation de la modification ponctuelle de la partie graphique PAG « Rue de l'Attert » à Boevange/Attert**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver le projet de modification ponctuelle de la partie graphique du plan d'aménagement général de la commune « Helperknapp » concernant des fonds situés à Boevange-Attert, au lieu-dit « Rue de l'Attert » et élaboré par le bureau « zilmplän s. à r. l. de L-8303 Capellen visant à superposer d'une -zone soumise à un plan d'aménagement particulier « NQ »- des fonds classés en « zone mixte villageoise » et maintenus dans cette zone de base, la superposition des fonds étant sollicitée en vue d'une restructuration de la surface et d'une densification du tissu bâti par le biais d'un nouveau quartier.

**Point de l'ordre du jour : 3**

**Objet : Décision sur le vote complémentaire au sujet du PAP « Rue de Mersch » à Hollenfels**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

1) de renoncer à l'indemnité compensatoire pour la surface inférieure au quart (art.34 (2) de la loi ACDU) tout en soulignant que le promoteur devra

-aménager à ses frais le trottoir dans la « Rue de Mersch » allant du croisement « Schoeppegass » - « Rue de Mersch » jusqu'à la maison N° 7 de la « Rue de Mersch » à Hollenfels

-participer avec sa quote-part à la construction et au raccordement de la nouvelle station de pompage prévue dans la « Rue de Mersch » à Hollenfels

2) d'inscrire les modalités détaillées de ces investissements dans le projet d'exécution et la convention du PAP à faire approuver ultérieurement par le conseil communal.

---

**Point de l'ordre du jour : 4**

**Objet : Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain « An Uerbech » à Buschdorf**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

-d'approuver le projet de morcellement (3 lots) à l'échelle 1:250 du 19 février 2020, affaire N° 192370, no cadastral 322/2153, section -BB- de Buschdorf, présenté par « HO Architectes » de L-2265 Luxembourg pour compte de « REAL Immobilière » de L-8506 Redange/Attert

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

**Point de l'ordre du jour : 4A**

**Objet : Approbation d'un morcellement (2 lots) d'un terrain « Rue de Hollenfels » (C.R. 113) à Tuntange**

Le conseil communal,

**décide avec douze (12) voix oui et une (1) abstention**

-d'approuver le projet de morcellement (2 lots) à l'échelle 1:250 du 22 avril 2020, no cadastral 974/3036, section -TA- de Tuntange, « Rue de Hollenfels », présenté par « GAMBUCCI architects » de L-3222 Bettembourg pour compte de « CHAMELEON ESTATE DEVELOPMENT » de L-7480 Tuntange

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

---

**Point de l'ordre du jour : 4B**

**Objet : Approbation d'un morcellement (5 lots) d'un terrain « Route d'Arlon » (R.N. 8) à Brouch**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

-d'approuver le projet de morcellement (5 lots) à l'échelle 1:500 du 8.10.2019, affaire N° 138/19/192226, no cadastral 1277/3474, section -BC- de Brouch, « Route d'Arlon» (R.N. 8), présenté par « BCR » de L-1924 Luxembourg pour compte de « CEBTIMO S.A.» de L-2450 Luxembourg

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

---

**Point de l'ordre du jour : 4C**

**Objet : Approbation d'un morcellement (3 lots) d'un terrain « Route d'Arlon » (R.N. 8) à Brouch**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

-d'approuver le projet de morcellement (3 lots) à l'échelle 1:500 du 8.10.2019, affaire N° 138/19/192226, no cadastral 1277/3453, section -BC- de Brouch, « Route d'Arlon» (R.N. 8), présenté par « BCR » de L-1924 Luxembourg pour compte de « MANDATARIA IMMOBILIERE S.A.» de L-2340 Luxembourg

-de charger le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la publication de cette décision conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

---

**Point de l'ordre du jour : 4D**

**Objet : Approbation d'un morcellement (4 lots) d'un terrain à Brouch « Rue Am Zeep »**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver le projet de morcellement (4 lots) à l'échelle 1:2500, no cad. 1249/3076, section -C- de Brouch au lieu-dit « Rue Am Zeep », présenté par Monsieur Alphonse Urbes de Brouch.

---

**Point de l'ordre du jour : 5**

**Objet : Approbation du devis supplémentaire définitif concernant le stand de tir avec clubhouse à Brouch**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

-d'approuver le devis remanié et définitif du 5 mai 2020 présenté par le bureau BEST sàrl de L-2513 Senningerberg d'un montant total de 835.600,00 euros TTC, y compris honoraires des bureaux d'études, pour la finition des travaux du stand de tir avec clubhouse à Brouch

-de transmettre la présente délibération au Ministère des Sports en vue de l'engagement d'un subside supplémentaire dans le cadre de l'onzième programme quinquennal d'équipement sportif qui couvrira la période de 2018 à 2022.

---

**Point de l'ordre du jour : 6**

**Objet : Avis sur le projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation 2019**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'émettre l'avis ci-joint concernant le projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation concernant le territoire de la commune Helperknapp.

---

**Point de l'ordre du jour : 7**

**Objet : Approbation du programme d'action annuel 2020 « SICONA-Centre »**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver le programme d'action annuel 2020 « SICONA-Centre » de la commune Helperknapp d'un montant total de 91.024,11 euros à charge de la commune Helperknapp, montant qui figure au budget approuvé de l'exercice 2020.

---

**Point de l'ordre du jour : 8**

**Objet : Approbation d'une convention avec Monsieur Mondot Pol (SICONA-Centre)**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver la convention du 17 décembre 2019 aux termes de laquelle Monsieur Pol Mondot de L-2631 Luxembourg autorise la commune Helperknapp à réaliser des projets de protection de la nature sur son terrain sis à Hollenfels, no cad. 247/1065 au lieu-dit « Auf der Altheck » (durée de la convention 1.1.2020-31.12.2028).

---

**Point de l'ordre du jour : 9**

**Objet : Avenant à la convention du 13 septembre 2016 relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver l'avenant du 27.3.2020 à la convention du 13.9.2016 conclue entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Groupe d'Action Locale LEADER Lëtzebuerg West portant prorogation de la convention jusqu'au 31.12.2022.

---

**Point de l'ordre du jour : 10**

**Objet : Approbation de l'organisation scolaire rectifiée 2019/2020 et de l'avenant à la convention de Ecole de musique « UGDA »**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'approuver l'organisation scolaire 2019/2020 rectifiée « UGDA »-Commune Helperknapp du 19 novembre 2019 ainsi que l'avenant à la convention du 3 mars 2020 d'un montant total de 206.175,74 euros.

---

**Point de l'ordre du jour : 11**

**Objet : Approbation provisoire du compte de gestion de l'exercice 2018**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'arrêter provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune Helperknapp et de le transmettre au Ministère de l'Intérieur pour être arrêté définitivement.

---



**Point de l'ordre du jour : 12**

**Objet : Approbation provisoire du compte administratif de l'exercice 2018**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'arrêter provisoirement le compte administratif de l'exercice 2018 de la commune « Helperknapp » et de le transmettre au Ministère de l'Intérieur pour être arrêté définitivement.

---

**Point de l'ordre du jour : 13**

**Objet : Prise de connaissance du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) 2020**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

de prendre connaissance du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) 2020 présenté par le collège des bourgmestre et échevins.

---

**Point de l'ordre du jour : 14**

**Objet : Décision sur l'introduction de nouvelles modalités pour l'exercice du droit de préemption**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'introduire une procédure simplifiée en vue de l'exercice du droit de préemption avec le déroulement ci-après :

**Prozedur Virkafsrecht**

No der Entrée vum Ziedel vum Notaire

- kontrolléiert de Service Technique ob den Dossier richtig a komplett ass;
- schéckt de Service Technique dem Notaire een Accusé de réception (ab hei leeft den Délai fir eis vun 30 Deeg) oder eng Demande de pièces manquantes;
- schéckt de Schäfferot schnellstméiglech nom Accusé de réception eng Copie vun dësem Dossier (mat engem Extrait wou d'Parzell sech befënnt) per Email un de Gemengerot (cf. Beispill an der Annexe);
- informéiert de Schäfferot iech en parallèle iwwer den « Gemengerot Info Grupp » op WhatsApp driwwer dat dir ee Mail zu engem Virkafsrecht krut;

- gëtt an deem Email een Délai vun 5 Schaffdeeg festgehalten plus 2 Deeg also 48 Stonnen fir de vote iwwer Microsoft Forms ofzeginn (Datum an Auerzäit);
- hudd dir (ennerhalb vun dësem Délai) d'Méiglechkeet iech z'iwwerleeën ob mir eist Virkafsrecht zéie sollen oder net;
- kënnt dir (ennerhalb vun dësem Délai) iwwert ee Formulaire är Stëmm ofginn, wou de Jeff Scheidweiler (oder sei Remplaçant) dann d'Resultat kritt an eis anonymiséiert viru mailt;

-Sollten > 75% vun de Stëmmen sech fir „Jo“ oder „Nee“ entscheet hunn ass de Vott ugeholl;

-Sollt d'Resultat < 75% sinn, gëtt et Diskussionsbedarf an et gëtt en Urgence ee Gemengerot aberuff fir ze diskutéieren an ofzestëmmen.

---

**Point de l'ordre du jour : 15**

**Objet : Création d'un poste à 100% groupe de traitement C1, sous-groupe administratif**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

de créer un poste supplémentaire à 100% dans le groupe de traitement C1 sous-groupe administratif (ancienne carrière de l'expéditionnaire) en vue de renforcer l'équipe administrative actuellement en place.

---

**Point de l'ordre du jour : 16**

**Objet : Création d'un poste à 100% de salarié communal à tâche manuelle**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

de créer dans la carrière -E- du contrat collectif de la commune Helperknapp un poste à 100% de salarié à tâche manuelle, dont le postulant devra être détenteur au moins d'un diplôme correspondant au niveau de qualification d'un DAP, branche jardinier-paysagiste.

**Point de l'ordre du jour : 17**  
**Objet : Nomination d'un délégué communal au « SICONA-Centre »**

Le conseil communal,

**décide**

**procédant par scrutin secret**

de nommer les candidats suivants :

- |                    |        |
|--------------------|--------|
| 1. Serge ERPELDING | 4 voix |
| 2. Gilles LOSCH    | 4 voix |
| 3. Paul MANGEN     | 2 voix |

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux candidats ayant le plus de voix, donc entre Serge Erpelding et Gilles Losch.

- |                    |        |
|--------------------|--------|
| 1. Serge ERPELDING | 5 voix |
| 2. Gilles LOSCH    | 5 voix |

Comme il y a parité de voix entre les deux candidats, le sort décide.

Monsieur Frank Conrad, bourgmestre, procède au tirage au sort duquel il appert que Monsieur Gilles LOSCH est désigné délégué de la commune Helperknapp auprès du Syndicat intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature, en abrégé « SICONA-Centre ».

---

**Point de l'ordre du jour : 18**  
**Objet : Désignation d'un délégué communal à l'égalité**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

**procédant par scrutin secret**

de désigner Monsieur Jeff SCHEIDWEILER, rédacteur, délégué à l'égalité entre femmes et hommes de la commune Helperknapp.

---

**Point de l'ordre du jour : 19**  
**Objet : Décision d'allocation d'une indemnité spéciale**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

d'accorder à Monsieur Jeff Scheidweiler, rédacteur auprès de l'administration communale Helperknapp, une indemnité spéciale de 20 points indiciaires à partir du 1.1.2020 (jusqu'à la nomination d'un nouveau secrétaire communal) suite aux fonctions et responsabilités exercées pendant l'absence du secrétaire communal .

---

**Point de l'ordre du jour : 20**  
**Objet : Approbation de la démission du secrétaire communal**

Le conseil communal,

**décide unanimement**

**procédant par vote secret**

d'accorder démission honorable de ses fonctions de secrétaire communal de la commune Helperknapp à Monsieur Paul STRAUS de L-7470 Tuntange avec effet au 1.7.2020.

---